

# Re\_fashion

Société par actions simplifiée  
à capital social variable  
Siège social : 4 Cité Paradis 75010 Paris  
Numéro RCS : 398 664 334 00040

(l' « Eco-organisme »)

---

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES  
DE LA FILIERE REP TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES  
Adopté en date du 13 décembre 2023**

---

**Ordre du jour**

- Avis sur le Plan d'action visant à développer le recyclage des TLC usagés non réutilisables

## I. Registre de présence

Le 6 décembre, à 11h00.

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures (le « CPP ») de l'Eco-organisme se sont réunis au 25 rue des jeuneurs à Paris sur convocation de la Directrice Générale de l'Eco-organisme, en date du 29 novembre 2023, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion :

### Au titre du collège des producteurs :

- M. Frank BOEHLI, titulaire, représentant du Conseil National du Cuir (CNC)
- M. Philippe JOGUET, titulaire, représentant de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD), à distance,
- Mme Sophie FRACHON, titulaire, représentante de la l'Union des Industries Textiles (UIT)
- M. François-Marie GRAU, titulaire, représentant de l'Union Française Mode & Habillement (UFIMH)

### Au titre du collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- M., Jean-Mayeul Bourgeois, suppléant, représentant de Federec, à distance
- Mme Louana LAMER, titulaire, représentante d'ESS France

### Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF)

### Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et défense des consommateurs :

- Mme Catherine ROLIN, titulaire, représentante de France Nature Environnement (FNE)
- Mme Charlotte SOULARY, titulaire, représentante de Zero Waste France
- Mme Mina MAHERZI, titulaire, représentante de l'Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC)
- M. Pierre CONDAMINE, titulaire, représentant des Amis de la Terre

### **Sont représentés :**

### Au titre du collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- M. Pierre DUPONCHEL, titulaire, représentant de la Fédération Le Relais a donné pouvoir à M. Jean-Mayeul Bourgeois, suppléant, représentant de FEDEREC.

### **Assistent également à la réunion, en tout ou partie :**

- Maud HARDY, directrice générale, Refashion
- Véronique ALLAIRE-SPITZER, directrice de la Perma-circularité, Refashion
- Margarita VERBOUD, responsable des affaires juridiques et institutionnelles, Refashion
- Emmanuelle LEDOUX, directrice générale, INEC
- Silène LEVOIR-LEVILLAIN, responsable des projets d'accompagnement, INEC

- Clara LOMBARD, Stagiaire chargée de mission, INEC

Il a été convenu que le vote serait effectué à distance afin de laisser le temps aux parties prenantes de prendre connaissance en détail du document présenté en séance le 6 décembre.

Tous les membres titulaires du Comité des Parties Prenantes ont été conviés par voie électronique à une session complémentaire d'échanges (à distance), qui s'est tenue le lundi 11 décembre de 14h à 15h00.

## II. Saisine pour avis sur le « Plan d'action visant à développer le recyclage des TLC usagés non réutilisables » (vote à distance)

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, de donner leur avis via un vote à distance, sur la proposition de « Plan d'action visant à développer le recyclage des TLC usagés non réutilisables », sur la base des éléments présentés en séance (le 6 décembre et le 11 décembre) et du support envoyé le 7 décembre 2023.

Sont conviés au vote à distance tous les membres titulaires du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion sur convocation de la Directrice Générale de l'Eco-organisme, en date du 7 décembre 2023, adressée par voie électronique via le Secrétariat.

Le vote à distance s'est déroulé entre le 11 décembre et le 13 décembre 2023.

Le registre de vote fait état des membres du CPP invités à participer au vote par voie électronique.

### **Comité Parties Prenantes Refashion – Résultat du vote à distance :**

#### Collège des producteurs :

- Conseil National du Cuir (CNC) : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**
- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**

#### Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Federec : **Favorable**
- Fédération Le Relais : **Favorable**
- ESS France : **Favorable**
- Fédération de la cordonnerie : **Abstention**

#### Collège des collectivités territoriales :

- AMORCE : **Abstention**
- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**
- Régions de France : **Abstention**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Favorable**
- Zero Waste France : **Abstention**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Favorable**
- Les Amis de la Terre : **Abstention**

**Avec onze (11) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et cinq (5) abstentions, le CPP valide la proposition de plan d'action visant à développer le recyclage des TLC usagés non réutilisables.**

Les scrutateurs

**François-Marie Grau**  
Titulaire  
Union Française Mode & Habillement

**Sylviane Oberlé**  
Titulaire  
Association des Maires de France